

146. Les droits sur les timbres d'effets de commerce, etc., furent abrogés en 1882. La somme reçue cette année-là jusqu'à la date de l'abrogation était de \$82,616, et la somme totale reçue depuis la Confédération de \$2,686,850. Les recettes provenant des droits sur le sucre ont été de \$301,592 de plus qu'en 1887. et étaient plus élevées qu'en aucune des années données dans le tableau. Les droits sur le thé furent abolis en 1882, ce qui a causé une forte diminution dans le revenu.

Droits sur les timbres d'effets de commerce. Recettes provenant des droits sur le sucre.

147. La consommation du thé et du sucre par habitant a généralement été considérée comme le meilleur indice de la condition du peuple. Si on juge de la condition des habitants du Canada par cette preuve, on verra qu'il y a eu des progrès constants et satisfaisants. En 1868, la consommation du sucre a été de 15 lbs par tête, en 1877, de 23 lbs. et est maintenant de pas moins de 41 lbs, soit une augmentation de 18 lbs par tête dans les dernières dix années, et près du double de la quantité consommée en 1877. Il paraîtrait, d'après les renseignements qui peuvent être obtenus, que la consommation du sucre en Canada *per capita* est plus forte qu'en presque aucun autre pays, à l'exception du Royaume-Uni et des Etats-Unis, ce qui est un indice favorable de la condition des classes ouvrières de ce pays. Dans le Royaume-Uni, le total a été de 73 lbs par tête, soit une augmentation de 15 lbs par tête ; aux Etats-Unis, le total était de 45 lbs. ce qui n'est guère plus élevé que dans ce pays. La consommation du thé a aussi considérablement augmentée : en 1868, elle était de 2 lbs par tête, en 1877 de 3¼ lbs et est maintenant d'environ 4 lbs. En 1887, la consommation du thé a été de 4.95 lbs par tête en Angleterre.

Consommation du sucre.